



INSCRIPTION SAISON 2017/2018

Vous avez choisi de rejoindre le DOJO PALOIS, nous en sommes ravis. Vous trouverez les horaires des différents cours en page 2.

Le dossier d'inscription comporte :

- la fiche de renseignements remplie
- le formulaire de demande de licence daté et signé
- le certificat médical (« apte à la pratique en compétition » sur le passeport à partir de benjamin)
- la charte du judoka et des règles de vie dans le dojo (page 3)

Tarifs adhésion club et fédération

Licence : 37 € (assurance incluse)

Cotisation club : 10 €

Passeport (à partir de poussins / né en 2009) : 8 €

Tarifs des cours

	Cours Judo	Eveil 4/5 ans	Taïso ou adulte 1 cours
Pour 1 personne	160 €	100 €	100 €
Pour 2 personnes	240 €	180 €	180 €
Pour 3 personnes	330 €	250 €	250 €
4^{ème} personne gratuite			

Cas particulier: Bénéficiaire du R.S.A. : 120 € pour 1 personne, 200 € pour 2.

Paiement

Possibilité de payer en une, deux ou trois fois. Pour le paiement échelonné, les chèques seront pris à l'inscription et encaissés aux périodes suivantes :

- 1^{er} prélèvement à l'inscription
- 2^{ème} prélèvement en Janvier
- 3^{ème} prélèvement en Avril

Tenue

Pour toute inscription d'un enfant fréquentant l'école primaire ou maternelle, **un kimono (avec ceinture) d'une valeur de 15 € sera fourni par le club** puis échangé lors d'une réinscription.

Remboursement

Les remboursements en cours d'année pour les paiements en une fois ne pourront être effectués que dans les 2 cas suivants : **déménagement ou blessure.**

Renseignements : contact@dojopalois-judo.fr

Dojo : Gymnase Léo Lagrange – Rue Jean Genève – 64 000 PAU

Email : contact@dojopalois-judo.fr

Site : www.dojopalois-judo.fr ou Facebook: <https://www.facebook.com/groups/dojopalois>



HORAIRES DES COURS

Lundi

17h30 / 18h30 : Mini-Poussins (6/7 ans)
18h30 / 19h30 : Poussins (8/9 ans)
18h15 / 19h30 : Compétiteurs - PPG (à partir de 14 ans)

19h30 / 21h00 : Adultes

Mardi

18h15 / 19h45 : Kata (au Dojo Henri IV / Ecole Henri IV, place de la République)

Mercredi

17h15 / 18h45 : Benjamins / Minimes (10/13 ans) (inclus arbitrage, kata, ju jitsu)

19h00 / 21h00 : Compétiteurs (à partir de 14 ans)

Jeudi

19h00 / 21h00 : Judo Loisirs (Taïso / Ju Jitsu / Chambara)

Vendredi

17h30 / 18h15 : Eveil 4/5 ans
18h15 / 19h30 : Benjamin(e)s
19h30 / 21h00 : Compétiteurs et Minimes (confirmés)

Samedi

9h30 / 10h15 : Eveil 4/5 ans
10h15 / 11h15 : Mini-Poussins (6/7 ans)
11h15 / 12h15 : Poussins (8/9 ans)

Dojo : Gymnase Léo Lagrange – Rue Jean Genèze – 64 000 PAU

Email : contact@dojopalois-judo.fr

Site : www.dojopalois-judo.fr ou Facebook: <https://www.facebook.com/groups/dojopalois>

DOJO PALOIS SAISON 2017 / 2018
Fiche d'inscription

NOM : Prénom :

Date naissance :/...../..... Grade (couleur de ceinture) :

Adresse :

..... CP : Ville :

☎ :/...../...../...../..... Travail :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../.....

Courriel (en majuscule):

Personne à contacter en cas d'urgence → Nom:
Portable :/...../...../...../..... **Lien de parenté :**

- J'ai pris connaissance et accepte les éléments de la charte du judoka.
- J'accepte que mon image et/ou celle de mon (mes) enfant(s) soi(en)t utilisée(s) pour toute communication du club, numérique ou dans la presse locale.
- Lors des déplacements pour animations et compétitions, j'autorise les responsables du club à prendre les mesures d'urgence qui s'imposent, s'ils n'ont pas réussi à me joindre.

Signature :

RECAPITULATIF INSCRIPTION

	Montant	Mode de règlement		
Licence (assurance incluse)	37 €	<u>Espèces</u>	<u>Chèques</u> <u>(si oui, nb et montants)</u>	<u>ANCV</u>
Cotisation club	10 €			
Montant des cours €			
Passeport (obligatoire à partir de poussins / 2009)	8 €			
Total : €			
Remise de kimono (jusqu'en CM2)	Oui Non			
Administratif				
Fiche d'inscription	Certificat médical en date du :	Photo d'identité		

Observations :

Inscription prise par : Date :



CHARTRE DU JUDOKA ET DES REGLES DE VIE DANS LE DOJO

Cette chartre a pour but de donner les principes de fonctionnement que nous souhaitons maintenir au sein du DOJO PALOIS.

Le DOJO PALOIS est une **association loi 1901** dans laquelle la **responsabilité administrative** incombe aux dirigeants et la **responsabilité technique** aux enseignants.

➤ Le dojo est un lieu d'étude, aussi chacun se doit de **respecter le silence pendant les cours**. Toutefois, il est fortement conseillé, notamment chez les petits, de ne pas rester pendant les cours, afin de favoriser les capacités de concentration et les phases d'apprentissage.

➤ Sur le tapis chaque judoka doit veiller à adopter une **attitude et un comportement en parfaite harmonie avec les valeurs et les règles du judo** (tenue correcte, salut, respect du partenaire, hiérarchie des grades), que ce soit lors des entraînements ou lors des rencontres.

➤ Tout judoka se doit de veiller à son **hygiène corporelle** en ayant une tenue correcte, et en ne se déplaçant pas pieds nus à l'extérieur du tapis. Des vestiaires (avec douche) sont également à disposition **pour se mettre en tenue avant l'entraînement** et se doucher, se rhabiller après la séance.

➤ Durant les cours et entraînements, chacun doit veiller à **se désaltérer** et pour cela doit avoir sa propre bouteille d'eau au bord du tapis.

➤ Chacun doit veiller à avoir un minimum « **trousse-pharmacie** » (bandes adhésives, pansements, ciseaux...) dans son sac, tant pour l'entraînement que pour les compétitions.

➤ Les enfants sont **sous la responsabilité des enseignants durant les cours**, et en aucun cas en dehors des plages horaires d'enseignement.

➤ **L'engagement aux tournois, championnats, stages, passages de grades**, est de la seule responsabilité du président et des enseignants et sous réserve d'une participation régulière aux entraînements.

➤ Le judo est un sport d'opposition, aussi **chaque judoka est vivement incité à participer à des rencontres**, afin d'évaluer ses progrès, de vivre des expériences enrichissantes et de représenter le club avec l'ensemble de ses camarades.

➤ Le DOJO PALOIS organise différentes manifestations et championnats. Aussi, chacun est invité à **participer à ces moments de vie associative indispensables au bon développement du club et de son climat convivial**.

Le Président,
Frédéric MASSAL

Dojo : Gymnase Léo Lagrange – Rue Jean Genève – 64 000 PAU

Email : contact@dojopalois-judo.fr

Site : www.dojopalois-judo.fr ou Facebook: <https://www.facebook.com/groups/dojopalois>

柔道

CODE MORAL DU JUDO

LA POLITESSE

c'est le respect d'autrui

LE COURAGE

c'est faire ce qui est juste

LA SINCÉRITÉ

c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

L'HONNEUR

c'est être fidèle à la parole donnée

LA MODESTIE

c'est parler de soi-même sans orgueil

LE RESPECT

sans respect aucune confiance ne peut naître

LE CONTRÔLE DE SOI

c'est savoir taire sa colère

L'AMITIÉ

c'est le plus pur des sentiments humains

Dojo : Gymnase Léo Lagrange – Rue Jean Genève – 64 000 PAU

Email : contact@dojopalois-judo.fr

Site : www.dojopalois-judo.fr ou Facebook: <https://www.facebook.com/groups/dojopalois>